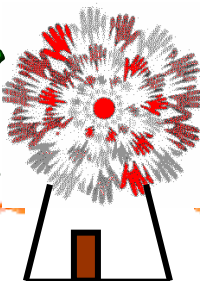


Lettre de mon Mougins



Vendredi 24 janvier 2003

Numéro 3

Édito

L'année 2003 s'ouvre sur une menace de guerre

SOMMAIRE

	page
Editorial	1
Les échos de Tournamy	2
Grande Bastide en question	3
Mougins, l'urbanisme : pensées en vrac – 2 ^{ème}	5
Paniers solidaires et fromages ?	6
Conseil Municipal du 28 oct.	7
Le calendrier de la Lettre	8
Bulletin d'adhésion - soutien	8

A laquelle l'Allemagne, et dans une moindre mesure la France ne veulent participer.

Le gouvernement Raffarin revient pas à pas sur les acquis sociaux (35h, droits du chômage et sous peu retraites).

La France bascule progressivement dans un état policier sous la férule de Mr Sarkozy.

Mougins enchaîne les travaux routiers sans qu'aucune amélioration notable de la circulation piétonne, cycliste, voir routière ne soit perceptible.

Qu'ont apporté au Val les millions dépensés et les 3 mois de perturbation ? un cadre plus agréable mais pas d'amélioration du stationnement, une légère amélioration de la circulation piétonne tempérée par la suppression du passage piéton le plus fréquenté jusqu'alors (entre les 2 bars). Un bilan bien mitigé.

Quant à la refonte de l'avenue de Tournamy (inachevée), elle laisse perplexe les piétons qui n'ont plus qu'à se faufiler entre les voitures en stationnement pour aller chercher leur pain.

Bonnes nouvelles cependant, les premiers travaux de la ligne SNCF Grasse – Cannes – Nice ont débuté, l'idée d'une carte orange des transports fait son chemin et la Municipalité lors de ses vœux parus dans Nice-Matin révèle son intention de créer de nouvelles pistes cyclables.

Alors que souhaiter pour cette nouvelle année ?

Que l'état policier qui s'instaure ne pousse pas les délinquants, SDF et chômeurs à la fronde organisée et à la guerre civile

Que la Municipalité ne considère plus ses comités de quartiers comme des alibis de sa pseudo-démocratie mais les élève au rang de véritables organes consultatifs

Que notre association, riche d'une année et demi d'existence, se renforce encore davantage et pèse de tout son poids dans la conduite des affaires de la ville.

Alors, **Bonne Année** à tous

Et n'oubliez pas de nous soutenir en adhérant à l'association (bulletin d'adhésion en dernière page de ce journal)

Didier SAPANEL

Les échos de Tournamy

En juillet dernier, la municipalité avait envisagé un réaménagement des circulations et stationnements dans notre quartier.

Il s'agissait d'ouvrir la voie située entre le centre commercial de Tournamy et la place du marché neuf. Cette voie est actuellement réservée au véhicules de sécurité et fermée par des barrières à ses extrémités. De plus, l'avenue de l'Hubac devait être placée en sens unique dans le sens le Val – Tournamy à partir du chemin des Restanques, ceci afin de libérer des places de stationnement des 2 côtés de cette avenue.

Une telle solution a semblé inopportune aux habitants de Tournamy et à notre association qui sont montés en délégation à la Mairie et ont obtenu l'ajournement des décisions.

La municipalité a accepté d'organiser une réunion publique dont voici le compte-rendu.

Le conseil de quartier du 4 décembre

le Maire a réaffirmé que :

- l'ouverture de la voie située entre le centre commercial de Tournamy et la place du marché neuf était définitivement abandonnée,
- la mise en sens unique de l'avenue de l'Hubac ne se ferait que lorsqu'une possibilité d'évacuation du trafic automobile autre que par l'école Rebuffel serait trouvée.

Concernant cette évacuation, plusieurs solutions sont envisagées par la municipalité :

1. La première serait l'ouverture d'une route passant entre les Tamaris et l'immeuble Lamy 2. Cette route aboutirait au niveau de l'emplacement de l'actuel terrain de boule situé à côté du restaurant « la Terrasse Fleurie ».
2. la seconde partirait un peu plus avant dans l'avenue Fontvieille et contournerait le centre Lamy 2 par le sud pour aboutir dans l'impasse Font Robert.

La première solution nous paraît inacceptable car elle placerait une route à forte circulation littéralement « sous le nez » des habitants des Tamaris et il serait impossible d'en réduire les nuisances tant la bande de terrain disponible est étroite.

La deuxième, même si elle est plus difficile à mettre en œuvre nous paraît bien plus judicieuse. Il faudrait qu'elle soit complétée par une gestion de la sortie sur l'Avenue Font Robert du type rond-point en sortie de passage souterrain. Cette solution aurait l'avantage de permettre un éventuel accès au « Champion » sans avoir à couper la route lorsque l'on vient du Val ou de Mouans et de faciliter une entrée-sortie aux commerces de Lamy 2.

Dans l'immédiat, Monsieur le Maire nous a promis que des travaux d'aménagement des trottoirs de Tournamy seraient réalisés dès le premier trimestre 2003.

Par ailleurs, Monsieur le Maire nous a semblé tenir énormément à instaurer des stationnements de chaque côté de l'avenue de l'Hubac dès que celle-ci serait à sens unique. Nous ne trouvons pas cette idée opportune et ceci pour plusieurs raisons. Cette avenue est étroite et ne permet actuellement qu'une circulation alternée difficile et dangereuse. Le trottoir menant à la poste doit impérativement être élargi d'un mètre afin que les poussettes, chaises roulantes,... puissent l'emprunter en toute sécurité. Le stationnement actuel en file entre les Oliviers et le chemin des Restanques, en l'absence totale de trottoir de ce côté de la route, abîme les haies des riverains et oblige les automobilistes à sortir de leur véhicule exclusivement côté route. Nous voyons donc mal comment il serait possible d'élargir le trottoir, de doubler le stationnement tout en faisant en sorte qu'il reste suffisamment de largeur de route pour que les bus scolaires ou les camions de livraison puissent continuer à circuler. Il nous semble préférable et bien supérieur au plan sécurité de remplacer ce type de stationnement par un système en épi permettant d'augmenter le nombre de place d'environ 50% et facilitant l'accès des automobilistes à leur véhicule.

La vigilance reste donc de mise et notre association y veillera comme elle l'a fait jusque là.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de ce dossier. N'hésitez pas à nous faire remonter les informations que vous pourriez glaner car elles nous permettront de réagir rapidement, comme cela fut fait en juillet dernier.

De toute évidence exigeons de la Municipalité qu'elle nous présente son projet définitif avant sa réalisation.

la Grande Bastide en question

Proposition d'aménagement du chemin de la Grande Bastide

Le chemin de la Grande Bastide, étroit sur toute sa longueur, ne permet pas une circulation en toute sécurité. Son accès sur la RN 85 s'avère particulièrement dangereux.

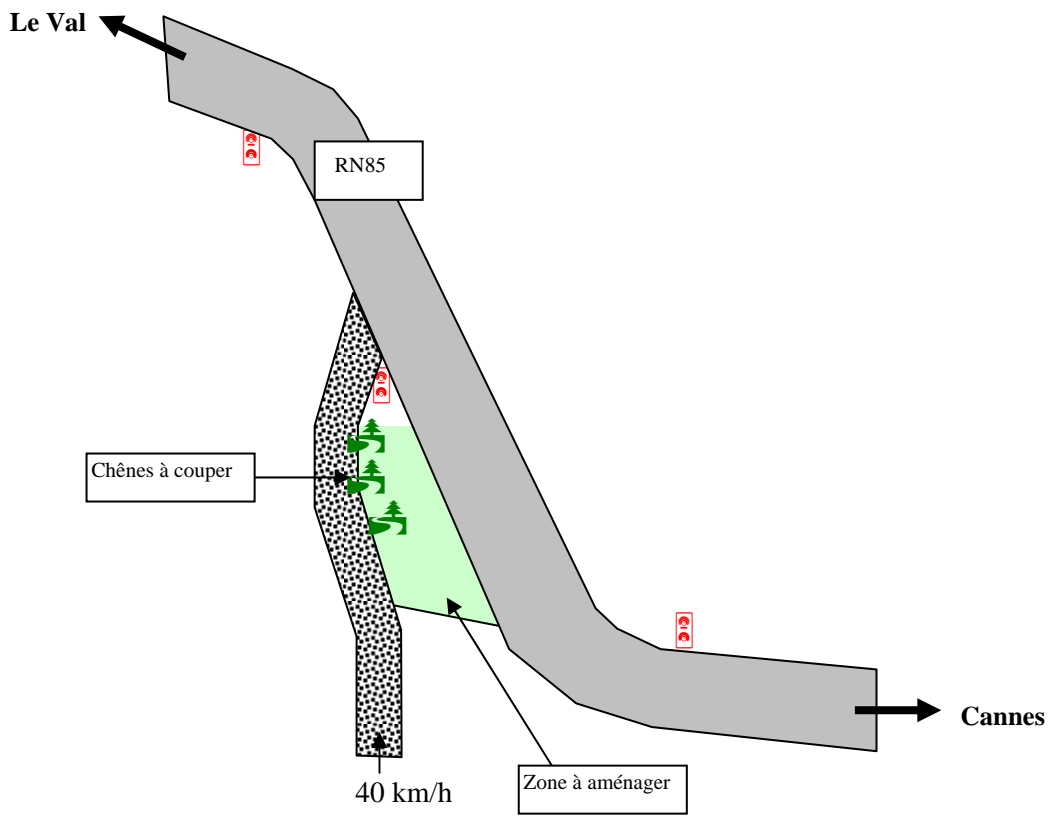
- Dans le sens Bastide ➔ Val de Mougins, il oblige l'automobiliste à traverser la RN85 dans une portion comprise entre 2 virages rapprochés donc avec très peu de visibilité. Cette traversée est d'autant plus dangereuse que les voitures y circulent à grande vitesse
- Dans le sens Bastide ➔ Cannes (interdit actuellement), il impose de traverser la voie montante tant le virage est serré
- Dans le sens Val de Mougins ➔ Bastide, si jamais un véhicule tente de sortir du chemin, celui qui veut y rentrer n'a d'autre choix que celui de se tenir arrêté sur la RN85 en sortie de virage
- Dans le sens Cannes ➔ Bastide (interdit actuellement), celui qui veut y rentrer et n'a pas pu voir qu'un véhicule tente de sortir du chemin en raison de l'absence de visibilité, se retrouve stoppé en travers de la RN85, risquant d'être percuté par les véhicules montant de Cannes comme par ceux descendant du Val

**« Ensemble, Vivre Mougins » demande à la Municipalité
d'organiser une réunion de quartier sur ce thème
afin d'en débattre publiquement.**

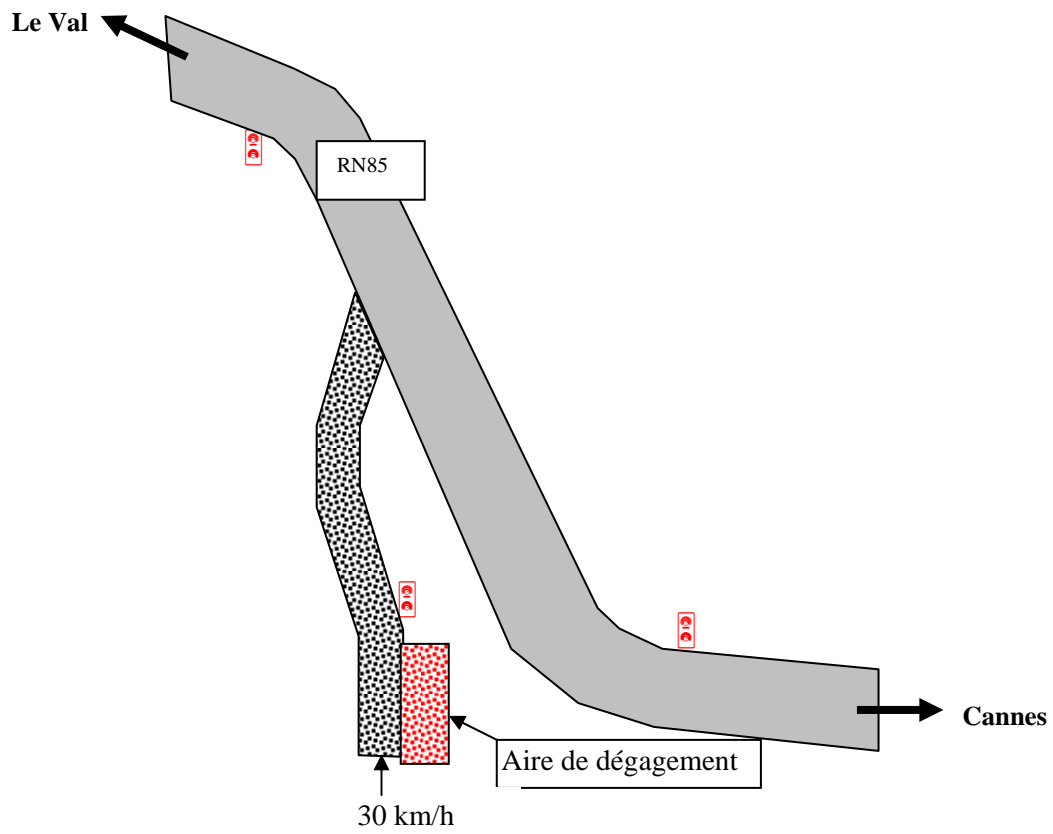
Notre association, après enquête auprès des riverains du chemin de la Grande Bastide propose 3 solutions.

- 1) Placer la montée du chemin de la Grande Bastide accédant à la RN85 en sens interdit de façon à ce qu'on ne puisse plus sortir de la Grande Bastide pour prendre la RN85.
cette solution nécessite un minimum de frais mais il semblerait qu'une forte proportion des riverains y soit opposée, le détour pour accéder à la RN85 étant très important.
- 2) La deuxième solution qui semblerait recueillir l'approbation de la majorité des personnes concernées serait :
 - limiter la vitesse sur le chemin de la Grande Bastide à 40 km/h
 - installer un feu rouge à la sortie de ce chemin
 - sur la RN 85, un feu rouge serait installé avant le virage venant du Val afin que les automobilistes soient stoppés avant ce virage.
 - à l'intersection du chemin de la Grande Bastide, une aire de dégagement devrait être aménagée amorçant le virage vers Cannes, évitant ainsi aux automobilistes d'avoir à se déporter sur la gauche. Il suffirait de couper les 3 chênes qui se trouvent au bout du chemin et de rectifier la bande de terrain se trouvant sur la pointe.Ce projet est plus important mais plus rationnel, le long détour par les Cabrières semblant mal accepté par les riverains.
- 3) une troisième solution pourrait être :
 - limiter la vitesse sur le chemin de la Grande Bastide (zone 30)
 - installer sur ce chemin un feu rouge contrôlant l'accès à la RN85 dans un dégagement (afin de permettre les croisements)
 - sur la RN 85, 2 feux tricolores seraient installés, l'un avant le virage venant du Val, l'autre avant le virage en montant de Cannes. De la sorte, entrées et sorties de la Grande Bastides seraient sécurisées

Solution n° 2)



Solution n° 3)



Mougins, l'urbanisme : Mougins, l'urbanisme : pensées en vrac

Contribution pour construire une ville sur ce qui nous semble n'être qu'un patchwork de quartiers

Cette rubrique, deuxième de la série, conserve son objectif d'ouvrir le dialogue, d'engager une réflexion sur le devenir de Mougins au niveau de l'urbanisme et des transports. Sachant que son objectif ultime est de faire sortir un projet, des propositions et les actions pour les soutenir.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et de vos idées par mail (didier.sapanel@wanadoo.fr), par courrier ou tout autre moyen.

Transports en commun ainsi que circulation piétonnières et cyclables ont particulièrement suscité votre intérêt. Ils sont donc le thème central de ce mois.

Nous vous livrons ces réflexions, au stade où elles en sont. Il s'agit de premières pistes qui ne demandent qu'à s'affiner pour se transformer en réel projet, en proposition concrète.

Transports en commun, les données du problème

Comme nous l'avons évoqué la fois précédente, la municipalité a axé sa politique sur le village. Elle le considère comme le centre, le lieu où tout doit converger. Au delà elle bâtit des satellites comme Mougins le haut, Tournamy... mais en leur laissant leur vassalité. Or, soyez en sûr, à l'avenir, le village ne sera pour Mougins que l'équivalent du Suquet pour Cannes, l'avenue Rebuffel ou le chemin des Restanques en sera la rue Saint Antoine.

Au delà du village, la municipalité a privilégié une politique pavillonnaire dispersant l'habitat. La ville est conçue de telle sorte que le moindre déplacement nécessite une voiture. Elle a aussi dispersé géographiquement des centres sportifs et de loisir (les Oiseaux, Campelières, Font de l'orme, Valmasque, Fontmerle,...)

Isolée de tout, Mougins le haut est bâtie sur le concept des cités dortoirs sans aucune irrigation réaliste en transport en commun, sans aucun centre commercial, sans aucun centre d'animation. Et pourtant, avec ses 2500 logement qui deviendront 6000 dans quelques années, Mougins le haut devient une ville à part entière dont il faut assurer l'autonomie.

Mougins, ville écartelée : Mougins le haut tourné vers Vallauris, les Campelières et Cabrières vers le Cannet, Tournamy –le Val –Juyette –St Martin tournés vers Mouans et rien tourné vers le village.

Mougins n'a plus comme unique pôles d'attraction Cannes et Grasse. Sont venues s'y ajouter Antibes, Mouans, Mandelieu et bien entendu Sophia. Rien de tout cela n'est pris en compte dans le maillage des transports en commun. Il y a la ligne 600 et c'est quasiment tout.

les premiers éléments de réponse

Mougins est un lieu de passage. Néanmoins elle est constituée actuellement de 2 centres urbains : Mougins le haut et le Val-Juyette-Tournamy. Cette structure amène à y faire converger les liaisons par le biais d'une gare routière. Idéalement, si une gare se construit à Mougins dans le quartier Saint martin, ce que nous souhaitons vivement, c'est près de cette gare qu'elle devrait s'implanter. Toute les liaisons Cannes-Grasse, Mougins-gare d'Antibes via Carrefour Antibes, Mougins-Vallauris via Mougins le haut, Mougins-Sophia, Mougins-Mandelieu (Tourrades), ... autant de liaisons qui nous semblent opportunes, devront bien entendu y converger et aussi systématiquement transiter par le rond-point de Tournamy et si possible Mougins le haut.

Pour compléter le système et le rendre attractif, une carte orange devrait être mise en place sur le principe de celle existant sur Paris (SNCF – autobus).

La régularité et la fréquence des bus sont les clés de leur succès. Lorsque l'on sait qu'il n'y a qu'un bus toutes les ½ h ou toutes les heures seulement, ou qu'il faut 2 ou 3 correspondances pour approcher son objectif, on prend sa voiture !!! et c'est normal.

chemins piétonniers et cyclables,

- Un chemin piétonnier et cyclable doit partir du Val, passer par Juyette puis Tournamy pour rejoindre le Font de l'Orme.
- Un chemin piétonnier et cyclable doit partir du Val, passer par Juyette puis Tournamy pour rejoindre l'étang de Fontmerle (en passant par Notre dame de Vie) puis rejoindre l'aire de jeu de la Valmasque.
- Un chemin piétonnier et cyclable doit partir du Val, passer par Juyette puis Tournamy pour rejoindre Mouans Sartoux et la Roquette via l'ancienne gare SNCF.

Paniers solidaires et fromages

Les Jardins de la Siagne : paniers solidaires et fromages ?

Suite à la demande d'un certain nombre d'entre vous, nous réfléchissons actuellement sur l'éventualité de vous proposer, en plus de votre habituel panier solidaire, un assortiment de fromages.

C'est la raison de ce questionnaire qui nous permettra de mieux cerner vos attentes pour mieux y répondre.

Une fois rempli, laissez ce questionnaire à votre point de livraison habituel ou retournez-le au siège de l'association dont l'adresse figure en bas de page.

Merci et bonne année à tous

QUESTIONNAIRE

	Oui	Non
Etes-vous intéressés par l'achat de fromages dans le cadre des paniers solidaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui,		
Lesquels		
Chèvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vache	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Brebis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A quel rythme		
1 fois par mois	<input type="checkbox"/>	
Tous les 15 jours	<input type="checkbox"/>	
Toutes les semaines	<input type="checkbox"/>	
Accepteriez-vous le même mode de règlement que pour les paniers solidaires (payable chaque mois à l'avance) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pensez-vous que les fromages Bio puisse compléter les paniers Bio ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vos remarques et vos suggestions

.....

.....

.....

.....

.....

N.B. : cochez les cases qui vous intéressent



FICHE D'INFORMATION (FACULTATIVE)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél dom : _____ tél trav : _____ fax: _____

Tél port : _____ Mail : _____

Les Jardins de la Siagne

BP238 22, rue Borniol

06408 CANNES ☎ : 04 92.92.43.55 / 06.75.08.76.62

Liste Gauche Plurielle, Ecologiste et Citoyenne

Concernant le Conseil Municipal du 28 octobre 2002

Ce conseil a présenté essentiellement des délibérations techniques qui appellent peu de remarques.

Cependant, le rapport d'activité du SICASIL permet de poser quelques questions.

D'abord, pourquoi « si tard » : on pourrait penser qu'un rapport d'activité concernant une année civile soit présenté dans le courant du premier trimestre – au pire, du premier semestre- de l'année suivante. Faut-il plus de dix mois pour rédiger un rapport d'activité ?

L'exposé historique nous indique que le contrat avec l'Etat, datant de 1864, courait pour 150 ans ; mais, le SICASIL a été créé en 1993, pour 30 ans, ce qui permet une existence jusqu'en 2023. Dans un autre paragraphe, le rapport indique la « fin programmée » du contrat avec l'Etat pour le 31 décembre 1998, et explique ainsi la création du SICASIL. Qu'en est-il exactement ? Sans doute les membres anciens et nouveaux du SICASIL sont-ils au courant de ces points historiques, cependant, la présentation annuelle du rapport permet l'information de l'ensemble des conseillers municipaux, et de l'ensemble de la population, qui a le droit à une information complète.

D'autres questions restent floues :

- « la gestion de la fin de la concession d'Etat induit le transfert des biens et des ouvrages vers la ville de Cannes : pourquoi ? Et pourquoi ces procédures ont-elles « peu progressé » ?

- Concernant « la couverture du canal de la Siagne », comment et par qui sont déterminés « les endroits les plus délicats » ? Pourquoi préserver l'eau AVANT son arrivée aux usines de traitement ?

- Concernant les moyens humains du syndicat, l'audit, après embauche d'un directeur, a conclu à la nécessité de créer 5 emplois (cf. p.9). Or, les actions dominantes de 2001, qui ont vu « un renforcement significatif de sa structure » , aboutit à une équipe de 4 personnes. Pourquoi ?

- Dans sa conclusion, le rapport mentionne que « les perspectives 2002 devraient être marquées par l'adhésion de la commune de Théoule, et le développement possible du syndicat qui pourra se voir octroyer la compétence supplémentaire et facultative « assainissement ». L'année 2002 étant pratiquement achevée, peut-on informer les élus sur cette « compétence supplémentaire et facultative » ?

Finalement, au vu du manque de précisions concernant la délimitation des « zones sensibles », les créations d'emplois, les « perspectives 2002 », au vu de la date tardive de présentation de ce rapport, qui nous met finalement devant le fait accompli , nous ne pouvons que regretter que la législation ne prévoise pas de vote sur un tel rapport.

Cette absence de vote est de règle pour tous les rapports de syndicats intercommunaux : les conseillers municipaux sont simplement invités à « prendre acte » du rapport . Ceci met en évidence l'aspect formel de la démocratie du fonctionnement de ces syndicats inter-communaux : les élus et les responsables du syndicat intercommunal étudient les dossiers et prennent des décisions techniques, qui, de fait, ont force de loi : à aucun moment il n'est rendu compte du vote des différents participants, à aucun moment n'est discutée sur le fond l'orientation prise, et, à aucun moment, les autres élus – ceux non délégués au syndicat – ni , à plus forte raison, la population, ne peuvent discuter, et encore moins sanctionner, les décisions prises...

Nous sommes loin de la démocratie participative.

Michèle PASTORELLI

Le calendrier de la lettre

Vendredi 24 janvier à 18h :	Assemblée Générale Ordinaire Suivi d'un débat et d'un pot de l'amitié	Salle de l'Olivier, au Val
Lundi 27 janvier à 20h :	Conseil Municipal	Mairie de Mougins
Mardi 4 février à 20h30 :	Réunion publique du C.A « Ensemble, vivre Mougins »	lieu à définir
Mardi 4 mars à 20h30 :	Réunion publique du C.A « Ensemble, vivre Mougins »	lieu à définir

Je résiste, donc je suis



Bulletin d'adhésion – soutien 2003

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél dom : _____ tél trav : _____ fax : _____

Tél port : _____ Mail : _____

Profession : _____

La cotisation à l'association pour l'année 2003 est fixée à 20 €uro

Soutien à l'association : 10 €uro

Les règlements par chèque bancaire sont à faire à l'ordre de « Ensemble, vivre Mougins »
et à adresser au siège de l'association dont l'adresse figure ci-dessous. Soutien ou adhésion donnent droit au journal de l'association.

Publié par : « **Ensemble, Vivre Mougins** », association loi 1901 n° 0061018850
c/o Didier SAPANEL – Les Fuchsias F2 – 45, rue Fontvieille – 06250 MOUGINS - ☎ / fax : 04 92.92.85.61
email : didier.sapanel@wanadoo.fr